

La Renaissance

(2ème partie)

La Fronde

Au moment où le Maréchal de La Force négocie la soumission du farouche Grellety, c'est déjà la Régence et bientôt les heures difficiles et confuses de la Fronde. Les troupes frondeuses et les troupes royalistes commandées par Monsieur de Sauvebœuf se disputent chaque village, chaque manoir autour de Périgueux et Boulazac qui se trouvent continuellement sous le pied des chevaux.

Malgré tout, il y a dans la ville des esprits résistants au premier rang desquels figure Eymeric de Mèredieu, conseiller du Roi et magistrat présidial, grand propriétaire de Boulazac où il possède le Carant, Vessat et Grande Maison. Il s'oppose à l'entrée en ville des gens de guerre levés par Monsieur de Bourdeille. Mais il est dangereux de résister au parti des Grands contre la foule idolâtre, ses consuls et son maire Pierre Boudon de Faugeras entouré de frondeurs de marque dont Annet d'Alesme, cousin d'Eymeric de Mèredieu. La Fronde offre à chacun d'eux l'occasion de régler une vieille querelle de famille. Ainsi, après avoir eu l'outrecuidance de se plaindre, l'indésirable Eymeric de Mèredieu se voit expulsé de Périgueux le 26 janvier 1652.

La population des bas quartiers, subitement acquise à la Fronde se jette sur sa maison et celle de son fils Hélie et les met à sac. Le 13 mars de la même année, une garnison de Chanlost traverse Boulazac et marche sur Lardimalie (Saint Pierre de Chignac) qu'elle enlève pour le reperdre sans tarder. Furieuse, elle commet au retour les pires méfaits. Ces bandes rebelles refluent alors sur Boulazac. Apprenant qu'Eymeric de Mèredieu y possède encore deux belles fermes intactes au Vessat et à Grande Maison, elles s'emploient à les piller puis les brûlent. Sur le pays ainsi ravagé, Frondeurs et Royalistes poursuivent leurs brutalités afin d'obtenir la part estimée leur revenir.

Tant de malheurs n'avaient pas eu raison de la loyauté des Mèredieu. Après un séjour à Limeuil, le conseiller revient à Rognac porteur d'une commission de la main de de Sauveboeuf et réussit à replacer son château sous l'autorité royale. C'est sans compter sur son vieil ennemi de cousin, Annet d'Alesme, qui sollicite alors la faveur de

l'assiéger au nom de Chanlost. Il l'emporte. Voici donc Monsieur de Mèredieu prisonnier avec ses quatre fils. Trois vont demeurer à Rognac sous bonne garde tandis que le dernier et son père seront traînés à Périgueux pour y être enfermés dans un ignoble cachot. Moyennant finances, tout le monde sort enfin de Rognac et de la conciergerie. Où aller sinon au Lieu-Dieu où s'entasse une partie de ceux qui ont pu fuir les exactions de Chanlost ?

Les pauvres réfugiés vivent plutôt mal que bien mais à peu près tranquilles d'autant que la fortune tourne en faveur du Roi. Placée sous les ordres du Marquis de Tourailles, une partie de son armée vient camper sur les plaines de Saint Laurent et du Branchier tandis que leur quartier général s'installe au Lieu Dieu. L'armée royale ronge son frein pendant que des tractations s'éta-



Château du Lieu Dieu (Coll. A.D.24)

blissent entre le duc de Caudale et Joseph Bodin, Procureur du Roi, dans le but d'amener la garnison frondeuse de Périgueux à déposer les armes.

Chose qu'elle paraît toute disposée à consentir à condition d'éviter les galères. Sans trop de mal, mais avec beaucoup de décision, Bodin libère Périgueux le 16 septembre 1653. Paré d'un prestige incomparable, Bodin s'avance le 26 septembre à la tête des bourgeois rayonnants d'orgueil au devant de Monsieur de Caudale et lui présente les clefs de la ville. Le duc l'oblige à les conserver : Eymeric de Mèredieu ne sera pas maire de Périgueux.